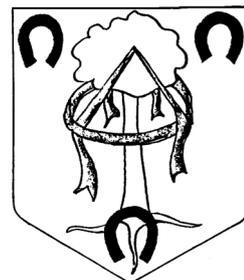


Juillet 2017

Bulletin municipal N°113

■ *Saint-Eloy*



CONSEILS MUNICIPAUX DES 12 MAI ET 5 JUILLET 2017

- **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2017 :**

Présentation du nouveau Projet Educatif Local (PEL) par le coordinateur enfance-jeunesse intercommunal :

Intervention de Monsieur Gwen LE GARS, coordinateur enfance-jeunesse intercommunal, présentant le nouveau PEL 2017-2027.

Avis du conseil municipal concernant l'enquête publique présentée par l'EARL du MENVEN

Par arrêté préfectoral du 8 février 2017 le Préfet a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, du 13 mars 2017 au 13 avril 2017 inclus, sur la demande formulée par l'EARL du MENVEN en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension de son élevage avicole avec construction de deux nouveaux poulaillers et mise à jour du plan d'épandage de l'élevage au lieu-dit Kerhom sur la commune de LE TREHOU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, à la demande de l'EARL du MENVEN pour l'extension de son élevage avicole.

Transfert du secrétariat du Syndicat Intercommunal d'Informatique du Finistère (SIMIF) :

Par délibération du 22 décembre 2016, le comité syndical du SIMIF a décidé d'en transférer le secrétariat de la commune de l'Ile-Tudy vers le CDG 29 (Centre de Gestion du Finistère) dans le courant du 1er semestre 2017.

Ce transfert étant soumis à l'accord des communes membres du Syndicat dont fait partie SAINT ELOY, il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis à ce transfert.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce transfert.

Demande de participation financière dans le cadre de voyages scolaires

A- Demande de subvention pour un stage :

Le Lycée de Bréhoulou à FOUESNANT sollicite une subvention destinée à participer au financement d'un stage d'un mois en Espagne concernant une élève domiciliée à SAINT ELOY.

B- Demande de subvention pour une classe de mer :

L'école publique de HANVEC sollicite une subvention exceptionnelle pour aider au financement d'un séjour de classe de mer à CROZON. Trois élèves domiciliés à SAINT ELOY sont concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder 30 € par élève soit au total 120 € de subventions.

Attribution des subventions 2017 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de les répartir de la manière suivante :

Association maison du cadran (2.25 par habitants)	506, 25 €
Comité d'Animations	200, 00 €
Amicale des Retraités	150, 00 €
Association des Anciens Combattants	100, 00 €
Association les éternés du bout du monde	150, 00 €
Association les Eloignés	150, 00 €
Sous total	1 256, 25 €
Amicale des Maires du canton de DAOULAS	23, 00 €
Association agréée pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique - DAOULAS	31, 00 €
Société de chasse « l'Armoricaïne »	25, 00 €
Banque alimentaire du Finistère - QUIMPER	25, 00 €
Secours Populaire - Comité du canton de DAOULAS	25, 00 €
Croix Rouge Française - Landerneau	25, 00 €
AFDI (aide au tiers monde)	25, 00 €
APF 29 (Association des Paralysés de France)	25, 00 €
FNATH Landerneau (accidentés de la vie)	25, 00 €
Association France Alzheimer - Finistère	25, 00 €
Amicale pour le don du sang - Daoulas	25, 00 €
ADAPEI du Finistère	25, 00 €
SOS Amitié - BREST	25, 00 €
NAFSEP (sclérosés en plaques)	25, 00 €
Visite des malades dans les établissements hospitaliers	25, 00 €
Enfance et partage - Quimper	25, 00 €
Les restos du coeur - Finistère	25, 00 €
Solidarité paysans du Finistère	25, 00 €
Eaux et rivières de Bretagne	25, 00 €
Bibliothèque sonore - QUIMPER	25, 00 €
Alcool assistance	25, 00 €
Association Uni Sons - Loperhet	25, 00 €
AFM (Association française contre les myopathies)	25, 00 €
Handball Ploudiry - Sizun	25, 00 €
Comité départemental de la Résistance et de la Déportation	25, 00 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	25, 00 €
Secours catholique du Finistère	25, 00 €
Association France AVC 29	25, 00 €
BUGALE AMAN de l'Hôpital-Camfrout - lutte bretonne	25, 00 €
Sous total	679, 00 €
APPEL St Joseph La Martyre	17, 00 €
Association ENER'GYM	25, 00 €
Chorale Log'a-rythmes	25, 00 €
Sous total	67, 00 €
Total hors attributions spécifiques	2 002, 25 €

Demande de subvention exceptionnelle pour l'association les Eloignés lors du festival « A Dada » :

L'association les Eloignés sollicite une subvention exceptionnelle pour pouvoir organiser le Festival « A Dada » en marge du Pardon des chevaux qui aura lieu le jeudi 25 mai 2017 sur la commune.

Trois spectacles de qualité avec des compagnies professionnelles, ainsi que des animations et ateliers seront mis en place lors de ce temps fort. L'investissement financier porté par cette association, s'élève à 2000 € au total.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € pour contribuer au financement de cet événement.

- **CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2017 :**

Recensement de la population 2018 : nomination du coordonnateur communal :

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de suivre la proposition du Maire en nommant la secrétaire de mairie comme coordonnatrice communale pour effectuer le recensement de la population en 2018.

Demande de subvention afin de financer la fête de la jeunesse :

La junior association « Dynateen Lopé » de LOPERHET sollicite une subvention de 50 euros pour contribuer au financement de la fête de la jeunesse du 1^{er} juillet 2017 sur la commune de LOPERHET. Cette fête a lieu tous les ans sur une commune du Pays de Daoulas et a pour but de rassembler les jeunes dans un moment convivial.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'accorder cette subvention.

Demande de subvention, EHPAD de Daoulas :

Un partenariat entre l'EHPAD de Daoulas et le QUARTZ de Brest (théâtre), a pour but la création d'ateliers d'expressions orale et corporelle, à destination des résidents de l'EHPAD. En les rendant acteurs de leur projet, ces ateliers ont pour ambition de promouvoir l'autonomie en sollicitant les ressources de chacun. Le projet se déroule durant une période de 6 mois, à raison de 2 ateliers par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 150 euros afin de permettre le financement de ce projet.

Délibération liée au changement d'indice des indemnités des élus :

Les indemnités de fonction des élus doivent être calculées en référence à l'indice brut terminal de la fonction publique, soit à compter du 1^{er} janvier 2017, l'indice 1022. L'actualisation de cet indice est rétroactive.

Afin de rendre automatique la prise en compte des futures évolutions indiciaires, il est donc demandé au Conseil Municipal de fixer les indemnités de fonction des élus en référence à l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter cette modalité.

Participation aux frais de restauration scolaire dans les écoles primaires année scolaire 2016 / 2017 :

Lors de sa délibération du 30 septembre 2011, le Conseil Municipal avait pris la décision de participer au coût des repas des enfants scolarisés dans les écoles primaires des autres communes.

Elle était octroyée de façon à obtenir un coût résiduel par repas de 4 euros.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder, à nouveau cette subvention pour l'année scolaire 2016/2017.

Eau

Nitrates : au 18 mai 2017 : 7, 6mg/l

Rappel : au 6 avril 2017 : 7, 2 mg/l

Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, informations :

La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas s'est lancée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui, début 2020, couvrira l'ensemble des 22 communes du territoire et dotera la Communauté d'un document d'urbanisme unique.

Le PLUi, une fois entré en vigueur, se substituera ainsi aux documents d'urbanisme existants à l'échelle communale (plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols, carte communale).

Quel projet de développement pour notre territoire ?

Le PLUi a été imaginé comme un outil au service de l'aménagement durable et du développement équilibré de l'ensemble de notre territoire. Son objectif est de traduire un projet de territoire et des ambitions que portera collectivement le pays de Landerneau-Daoulas à l'échelle des 20 prochaines années.

Dans le cadre de la démarche de concertation menée depuis 2016, trois réunions publiques ont été organisées afin de partager, avec les habitants et les acteurs, du territoire du pays de Landerneau-Daoulas les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est la clef de voûte du PLUi. Expression du projet politique porté par les élus, il présente les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire. C'est à partir du PADD que seront élaborées les pièces réglementaires (zonage, règlement ...) qui guideront, au quotidien, les projets économiques, d'habitat, de déplacements, de valorisation de l'environnement...

Pour rappel, il vous est possible également de formuler des observations, des questions et des contributions, par courrier ou par courriel, à votre commune qui reste un interlocuteur privilégié mais aussi à la Communauté :

- par courrier, à l'attention de M. Le Président - Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas, Maison des Services Publics, 59 Rue de Brest, 29800 Landerneau précisant l'intitulé PLUi dans l'objet du courrier ;
- par courriel, à l'attention de M. le Président - plui@ccpld.bzh en précisant l'intitulé PLUi dans l'objet du courriel.

Pour en savoir plus sur le projet du PLUi :

<http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

Opération vente de composteurs.

Réservez votre composteur auprès du service environnement de la Communauté de Communes.

Trois modèles de composteurs sont proposés :

300 L en bois pour 20 €

600 L en bois pour 25 €

800 L en bois pour 30 €

Ils sont fournis avec un bio-seau pour collecter les déchets de cuisine, un guide du compostage avec tous les conseils pratiques et une tige aérateur.

Toute l'année, les composteurs sont en vente au service environnement de la Communauté – zone de Saint-Ernel à Landerneau.

Contact et réservation : service environnement

Tel. 02 98 21 34 49

environnement.cc@ccpld.bzh

Pour tous renseignements sur les services de la Communauté de Communes :

Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex - Tel. 02 98 21 37 67

accueil@ccpld.bzh - www.pays-landerneau-daoulas.fr

Plan départemental canicule 2017. Registre des personnes fragiles ou isolées.Le repérage individuel des personnes à risque ou isolées est un des grands axes de ce plan. Ce repérage repose sur l'ouverture, dans chaque commune, d'un registre prévu aux articles R121-2 à R212-12 du code de l'action sociale et des familles sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires. L'inscription peut se faire également à la demande d'un tiers à condition que la personne n'y soit pas opposée.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

▪ Anciens combattants

16 Août 2017 : Cérémonie à 10h30 au monuments des soldats morts le 16 Août 1944

9 Septembre 2017 : Fête de l'amitié à La Martyre. Pétanque et marche, suivies du buffet campagnard. Pas d'inscriptions

▪ Les Enervés Du Bout du Monde

Les Enervés du Bout du Monde remercie la commune pour ses subventions, mais également les habitants de Saint Eloy qui ont été présent pour le repas crêpes organisés à la salle municipale de saint eloy. Cette soirée a tellement bien marché que nous en réorganiserons une en fin d'année. Pour mémoire, les enfants qui ont 12 ans ou plus, et qui sont motivés, peuvent rentrer dans l'association.

Contact : yuna.pouliquen@icloud.com

▪ Amicale des Retraités

La sortie du club s'est déroulée, une journée à BREST, le 22 mai 2017 avec SIZUN. Visite des Capucins et du téléphérique, déjeuner au Vauban puis visite de la cactuseraie de Creisméas.

Le 29 juin a eu lieu la fête cantonale de la pétanque à LOCMELAR avec repas le midi à SAINT JACQUES sur la commune de GUICLAN, réunissant 90 adhérents des cinq communes.

Le vendredi 21 juillet 2017 interclubs de pétanque à SAINT ELOY.

La journée de l'amitié du secteur Haut Elorn se fera le 24 août 2017 au TREHOU, les inscriptions au repas (13 euros) sont à faire avant le 14 août au 02.98.21.95.45

Le 5 septembre 2017 sortie aux Glénans avec LE TREHOU et LA MARTYRE. S'inscrire au plus tôt.

Le samedi 16 septembre 2017 à SAINT-SAUVEUR fête de la pétanque (1 partie le matin et 3 l'après-midi), déjeuner au restaurant Le Relais. Dominos et belote pour ceux qui ne jouent pas à la pétanque. Inscriptions au 02.98.21.95.45.

▪ Bibliothèque

Nous tenons à remercier tous les participants qui ont largement contribué à la réussite de la journée intergénérationnelle. Le ventriglisse a visiblement été une réussite tant pour les petits que pour les grands et même les Papy... Le diaporama de la journée est visible sur le site Internet de la commune www.saint-eloy.fr

Nous vous rappelons que la bibliothèque reste ouverte pendant toute la période estivale aux heures habituelles. Si vous partez en vacances vous avez la possibilité de prendre 5 livres au lieu de 3.

Toute l'équipe de la Maison du Cadran vous souhaite de passer d'excellentes vacances ensoleillées.

▪ Le Café-Chantier

Fermeture du Café-Chantier du 1er au 24 août 2017, réouverture le vendredi 25 août à 18 heures.

LOG'ADO

Pour participer aux activités, les pré-ados/ados doivent être âgés entre 9 et 17 ans, habitant les communes de Logonna, Irvillac, l'Hôpital-Camfrout, Daoulas et St Eloy.

Ils doivent être « à jour » de leur adhésion. 20 € par famille. Il est possible d'adhérer à Log'ado tout au long de l'année!

Pour valider vos inscriptions, veuillez retourner le bulletin à l'association accompagné du règlement des activités!

Le **nombre de places est limité chaque jour**. Attention, certaines sorties et activités se remplissent très vite...

Vous recevrez un e-mail pour confirmer les inscriptions!

La réalisation des activités est sous réserve d'un effectif suffisant. Elles peuvent être modifiées en cas de force majeure (météo...). Pour toutes infos : www.logado.fr

▪ **Pharmacies de garde**

En composant le 3237, on vous indiquera la pharmacie de garde la plus proche.

▪ **Médecins de garde**

La nuit, les week-ends et les jours fériés vous devez composer le 15 (les services de garde débutent le samedi à 13 h). Selon l'urgence et les besoins, vous serez orientés par téléphone vers un médecin ou un service d'urgence.

Multi-services : jardin, paysage et bricolage

Jeune homme sérieux propose ses services pour réaliser tous travaux d'entretien et travaux divers dans votre jardin tout au long de l'année, titulaire d'un Bac Pro Travaux Paysagers et d'un Certificat de Spécialisation en Constructions Paysagères. Règlement en Chèque Emploi Service Universel (C.E.S.U.) .Renseignement au : 06.68.59.21.73 ou mail : rodolphemeiffren.cesu@live.fr.

Un stage au centre nautique de Rostiviec... EN BRETON !

Cet été, venez approfondir votre niveau de breton tout en découvrant le sport nautique ! Super cocktail n'est-ce pas ? Vous naviguerez dans la magnifique baie de Rostiviec où il ne tient qu'à vous d'en percer les mystères. Nous espérons que vous avez de l'énergie à revendre car ça va être sportif ! Préparez vos affaires et inscrivez-vous au plus vite, il ne reste plus beaucoup de temps !!

Si toutefois vous désirez vous inscrire pour d'autres stages, rendez-vous sur notre site Internet dans la rubrique stages vacances ! Kenavo ar c'hentañ morlaer ! camps-breton-gallo.ubapar.bzh

La Recyclerie du Pays de Daoulas

Adhésion et prix libre

-Les horaires de l'été

En juillet et août, la Recyclerie sera ouverte tous les mercredis et tous les samedis de 14h00 à 18h30.

Accueil en Boutique et dépôt de vos objets du quotidien en bon état.

-Les ateliers vélos, récup' et recycl'

Dates à préciser à suivre sur :

www.la-recyclerie-pays-daoulas.infini.fr

Facebook : recyclerie irvillac

Cars de l'Elorn

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de LANDIVISIAU, LANDERNEAU, ou SIZUN pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire très rapidement auprès des bureaux des Cars de L'Elorn à Landivisiau, Route de St Pol, BP 50106.

Tel : 02.98.68.04.36 ou www.cars-elorn.fr

MSA d'Armorique. Appel Frauduleux : soyez vigilants

Face à une recrudescence d'appels frauduleux, la MSA d'Armorique invite ses assurés à la plus grande vigilance.

Depuis quelques semaines, nos assurés nous signalent de plus en plus d'appels suspects émis par des personnes qui se présentent comme personnel MSA ou comme partenaire de la MSA et réclament des informations personnelles à leurs interlocuteurs. Ne répondez en aucun cas aux questions posées, ne communiquez jamais votre numéro de Sécurité Sociale ou vos coordonnées bancaires. La MSA d'Armorique ne vous réclame jamais ce type d'information par téléphone.

Formation

Le Centre Ressources Autisme organise dans chaque département breton une formation d'aide aux aidants pour les parents d'adultes autistes. Cette formation est gratuite, prévue pour 20 personnes par département, et se déroulera entre septembre et décembre 2017 sur 3 journées et demi. L'objectif de la formation est d'apporter aux aidants des connaissances spécifiques sur l'autisme et des conseils. Pour renseignements et inscriptions, contacter le CRA au 02 98 89 47 78, à doc@cra.bzh, et sur www.cra.bzh